Solidaires finances

Section Pas-de-Calais

CR du CHSCT du 18 mars 2022

Réunion du CHSCT

Ordre du jour :

1 – Approbation des PV des CHSCT du 15 juin 2021 et du 14 octobre 2021

2 – Point sur l'évolution de la crise sanitaire

3 – Point sur la réunion de travail du 23 février 2022

- **Registres Santé Sécurité au Travail**
- **Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail**
- **Déclarations d'accidents du travail**
- **Fiches de signalement**
- **Bilan des exercices incendie 2021**

4 – Bilans des actions de formation 2021 et d'exécution des crédits 2021

5 – Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022

6 – Propositions d'utilisation des crédits 2022

7 – Travaux immobiliers en cours et projets à venir

8 – Sécurisation des accès aux locaux de la DGFIP

9 – Questions diverses

Introduction :

Après lecture des déclarations liminaires, Mme Jouinot, présidente par intérim en attendant l'arrivée de M. Girault, souhaite la bienvenue au docteur Kerrache, Médecin du travail, qui a pris ses fonctions le 3 mars 2022. Elle gérera le secteur d'Arras à temps complet.

Elle a répondu à une interview de présentation dont voici le lien :

http://dfp620.intranet.dgfip/actualites/locales/2022/actus_locales_mars2022.htm#actu9

Point 1 : Approbation des PV des CHSCT du 15 juin 2021 et du 14 octobre 2021.

Le Procès verbal du CHSCT du 15 juin 2021 à été approuvé à l'unanimité.

Celui du 14 octobre sera présenté lors d'une prochaine instance.

Point 2 : Point sur l'évolution de la crise sanitaire.

Alors que la situation au niveau de la contamination au COVID 19 s'était améliorée avant les congés de fin d'année, 130 cas ont été déclarés du 1er janvier au 28 février 2022.

Depuis la levée de l'obligation du port du masque, le nombre de cas contact explose.

Le docteur Kerrache rappelle que les gestes « barrière » doivent toujours être respectés.

http://dfp620.intranet.dgfip/direction/covid_19/documentation.htm#mess1

Françoise Rivaux, infirmière DE, recommande aux agent·es qui présentent des symptômes, de ne pas attendre pour se faire tester.

Solidaires Finances constate que la direction rappelle régulièrement aux agent·es qu'il est conseillé de porter le masque, de respecter des règles d'hygiène élémentaire et de privilégier le télétravail pour préserver les collègues, elle oublie souvent d'autres recommandations.

Nous vous rappelons donc :

- qu'il est également conseillé de prendre des pauses régulières, de préférence à l'extérieur.

- que les moments de convivialité ne sont plus interdits mais doivent se tenir dans le respect des consignes sanitaires.

- qu'il est important de se faire tester rapidement et que vous bénéficiez d'autorisation d'absence pour le faire,

- que les parents d'enfants de moins de 16 ans bénéficient d'autorisation d'absence pour faire tester leurs enfants, ou pour en assurer la garde si ceux-ci sont en attente de test ou

après un test positif,

- si symptômes et test positif, vous êtes en arrêt (donc pas de télétravail)

Solidaires Finances demande qu'une communication soit faite sur les possibilités d'ASA auprès de tous·tes les agent·es.

Point 3 : Point sur la réunion de travail du 23 février 2022.

Registres Santé Sécurité au Travail :

61 observations étaient portées sur le registre Hygiène, Santé, Sécurité au travail.

Après examen lors du groupe de travail, 40 observations ont pu être archivées.

Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail, Olivier Wintrebert, a réalisé deux visites : SGC d'Arras et les locaux de la CID.

Des aménagements ont permis de répondre aux signalements faits dans les rapports présentés au groupe de travail.

Déclarations d'accident du travail :

Trois déclarations d'accidents du travail ont été déposées entre le 30 septembre 2021 et le 23 février 2022, dates des derniers groupes de travail du CHSCT.

Ces déclarations sont présentées à chaque groupe de travail du CHSCT afin de mettre en place d'éventuelles mesures de prévention.

Fiches de Signalement :

Il y a eu cinq fiches de signalement depuis le dernier groupe de travail du 30 septembre 2021.

Bilan des exercices d'évacuation incendie 2021 :

Tous les sites du département ont effectué des exercices d'évacuation incendie.

Les bilans des exercices incendie ont mis en évidence des aménagements qui ont été réalisés depuis ou qui sont en cours de résolution.

Solidaires Finances demande la réunion d'un groupe de travail pour mener une réflexion sur la formation des guide-files et serre-files en prenant en compte le télétravail.

L'examen des documents en groupe de travail ont permis de programmer des dépenses sur le budget du CHSCT afin de prévenir au mieux les risques liés à la santé, la sécurité et l'hygiène et d'améliorer les conditions de travail des agent·es.

Solidaires Finances rappelle une fois de plus son attachement à une instance dédiée à l'hygiène, la santé, la sécurité et aux conditions de travail, instance dont la disparition est programmée dès décembre 2022.

Point 4 : Bilans des actions de formation 2021 et d'exécution des crédits 2021.

42 sessions de formation ont été financées par le CHSCT en 2021, permettant ainsi à 252 agent·es d'être sensibilisé·es à la prévention et d'acquérir ainsi les bons réflexes pour préserver leur sécurité et celle de leurs collègues.

Le coût moyen par agent·e formé·e des formations CHSCT est de 114,49 €.

L'absentéisme coûte 4 431,36 €. Le taux d'absentéisme de 18,18 %.

Ce taux était de 29 % en 2012, a connu une forte baisse en 2015 et se stabilise depuis.

En 2021, le CHSCT a financé des dépenses liées à

- la prévention des dangers liés à la structure des bâtiments (15%),
- la prévention des dangers liés à l'environnement physique (4%),
- l'insertion des personnes porteuses de handicap (11%),
- la prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail (58%),
- la prévention des dangers biologiques et chimiques (4%),
- des actions en faveur du développement durable (2%),
- autres, dont fonctionnement du CHSCT (5 %).

Les dépenses de formation représentent 1 % du budget. 62 % des financements sont des travaux permettant la prévention des risques

professionnels.

56 % des dépenses sont consacrées à l'amélioration de l'ambiance lumineuse. **Solidaires Finances reconnaît qu'un éclairage adéquat est nécessaire pour protéger la vue des collègues mais s'interroge sur ces dépenses non prises en charge par le NRP.**

De nombreux travaux sont réalisés par l'intervention de l'équipe logistique de la Direction. **Solidaires Finances rappelle l'importance de veiller aux conditions de travail des agent·es de la DDFiP, en général, et de cette équipe largement mise à contribution pour les réorganisations liées au NRP, en particulier.**

Point 5 : Note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022.

En avant-propos, la Secrétaire Générale (SG), Marie-Anne Barbat-Layani, précise qu'il est possible de mobiliser des crédits alloués à la prévention au profit de mesures en faveur des télétravailleur·euses.

Elle ajoute que la prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS) doit être au cœur des projets de réorganisation des directions.

Un nouvel outil, Prev'actions devra fluidifier la prise en compte des risques professionnels et leur traitement.

Un des enseignements de la crise sanitaire devrait être le renforcement du dialogue avec les acteurs de prévention et les directions afin de concilier prévention de la santé, évolution des organisations de travail, attentes des agents, qualité de service et efficacité collective.

La SG conclut son avant-propos en indiquant que « la création des Comités Sociaux d'Administration (CSA) et des formations spécialisées devra nous conduire à poursuivre l'adaptation de notre positionnement et de nos interventions selon ces principes ».

Pour résumer, elle reconnaît que le télétravail comporte des risques qui nécessitent des actions de prévention et que les réorganisations sont des facteurs aggravants des RPS.

Mais, pas de souci, l'intelligence artificielle va s'occuper du recensement des risques et les traitera dans la foulée.

La Note d'Orientations Ministérielles détaille plusieurs axes :

- la prévention des risques liés aux nouveaux modes de travail, en particulier le télétravail,
- rester vigilant dans le contexte sanitaire,
- prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi,
- prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles,
- consolider et ancrer la culture de la prévention dans le quotidien du travail,
- utiliser les crédits des CHSCT pour contribuer à la culture de prévention.

Les membres du CHSCT de Solidaires Finances rappellent l'importance de maintenir le lien avec les agent·es éloigné·es des services en raison notamment de leur état de santé.

Pour M. Girault, ce lien est à assurer par les services sociaux et ne concerne pas le service RH.

Nous alertons la Direction sur le mal-être des agent·es qui ont connaissance de réorganisations futures mais n'en connaissent pas les modalités, sur les risques liés aux activités mono-tâche du travail en cellules et sur l'absurdité de former des agent·es sur des missions pour ensuite supprimer leur poste.

Nous lui demandons un bilan sur les nouvelles organisations et l'évolution des missions.

M. Girault ne souhaite pas communiquer sur des réformes en cours de réflexion, comme celle du secteur foncier. Il rappelle que la direction doit concilier le dossier emplois avec celui des réorganisations. Le NRP doit permettre d'avoir une organisation stable.

Une organisation stable alors que des réflexions sont en cours sur l'organisation de la mission foncière, que de nouvelles structures ont été présentées en Comité Technique de Réseau pour réduire le réseau des

SIE, que des services plateformes vident les services de leurs missions ? Nous n'avons définitivement pas la même définition du mot stabilité.

Point 6 : Propositions d'utilisation des crédits 2022

Budget 2022 : 184 869 €

Après réserve de 6 % : 173 777 €

Les formations CHSCT sont reconduites pour 2022. Une formation aux techniques de nettoyage d'une demi-journée sera proposée aux agent·es techniques et Berkani assurant le ménage des locaux.

Une session du théâtre d'intervention sur les violences sexuelles et sexistes sera financée sur le budget formation.

Les agent·es seront formé·es à l'utilisation des défibrillateurs sur tous les sites.

Le groupe de travail du CHSCT avait envisagé deux formations à destination des télétravailleur·euses et des encadrant·es des services incluant cette organisation.

Avec ça, on n'est pas près de prévenir les risques liés à cette nouvelle organisation du travail !

Ce point mis en avant par la Note d'Orientations Ministérielles était pourtant essentiel.

Le financement de séance chez le psychologue est reconduit.

Travaux :

- Arras Diderot : vérification de la pression d'eau ; éclairage et fermeture carport vélos ;
- Bapaume : espace convivial extérieur ;
- Béthune : éclairage arrière bâtiment, cloisons phoniques SIP, sol carport vélos ;
- Lens : travaux blocs sanitaires, pose oculus porte PCE ;
- Montreuil : carport vélos ;
- achat de 300 dalles led.

Matériel :

- sacs et valisettes transport PC pour télétravailleur·euses,
- têtes thermostatiques radiateurs St Pol,
- divers équipements pour aménagement de postes,
- vérification de tous les défibrillateurs.

Le budget alloué à l'équipe logistique et permettant son intervention rapide est reconduit.

Les dépenses prévues représentent un total de 111 156 €.

En raison de l'absence de crédits alloués à la prévention des risques liés au télétravail, nous ne pouvons voter pour ce budget et nous abstenons.

Seul Solidaires Finances s'est abstenu sur ce budget !

Point 7 : Travaux immobiliers en cours et projets à venir.

Arras Diderot : Des travaux vont être faits sur Arras pour améliorer la pression de l'eau et éventuellement prévoir le remplacement des canalisations.

Centre des Finances de Lens : L'ensemble des sanitaires vont être remplacés.

Centre de Contacts : plus de problème de fonctionnement du chauffage.

Saint-Pol : Des têtes thermostatiques vont être installés sur tous les radiateurs.

Boulogne : une réflexion est en cours en raison de l'installation du SGC et de la nécessité de prévoir des locaux pour la trésorerie hospitalière.

Le SIP sera (enfin) installé selon la demande des agent·es suite à la fusion des secteurs.

PNCD Béthune : le bail du service de contrôle à distance débute le 1er avril.

L'ISST visitera les locaux avec le futur responsable, Alain Beillas, pour prévoir l'installation physique des agent·es.

Point 8 : sécurisation des accès aux locaux.

La note 2022/02/445 actualise la note 2008/12/628 en intégrant les normes du Règlement Général de la Protection des Données ainsi que la préconisation de la Mission Risque et Audit.

http://nausicaadoc.appli.impots/2022/002085

Section Pas-de-Calais

Un rappel des règles de sécurité informatique a été fait dans le contexte actuel de menace d'attaque informatique.

Début février, les agent·es ont été contacté·es afin de faire connaître les moyens d'accès aux locaux de la DDFiP dont il·elles disposaient.

Depuis novembre 2020, le plan vigipirate est en vigilance « risque attentat » sur le territoire national.

Solidaires Finances a sollicité à plusieurs reprises l'inscription d'un point d'information au CHSCT afin de rappeler l'obligation de formation et de préparation des agent·es de la DDFiP.

Apposer un triangle rouge sur les portes des locaux ne suffit pas.

Ce rappel des règles de sécurité et le recensement des moyens d'accès est tardif et nous espérons que les gestionnaires de sites auront les moyens matériels et humains d'assurer le suivi des consignes définies en la matière.

Point 9 : Questions Diverses

Implantation d'un service du Ministère de l'Intérieur à Lens : prévue dans l'immeuble où est situé le Centre de Contacts.

Problème de calcaire sur tous les sites : une étude va être faite pour prévoir l'installation d'adoucisseurs sur les grands sites.

Les représentant·es de SOLIDAIRES Finances

Catherine VERDAUX
Arnaud VANHOUCKE, *titulaires*

Lionel PAGIE
Marine CAILLERET, *suppléant.es*

Nadège BOTTE, *experte*